



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

BREIZH MINING – Constitution de société

Référence : L011979

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 29 juillet 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Suivant acte SSP en date du 13 juillet 2022 il a été constitué une Société par Actions Simplifiée à capital variable ayant pour : – Dénomination : BREIZH MINING – Sigle : BREIZH MINING – Capital initial : 5 000 € – Capital minimum : 5 000 € – Siège Social : 2 Rue Félix LE DANTEC 29000 QUIMPER – Durée : 99 ans – Objet social : la création et l'exploitation de data centers ; – l'acquisition, la vente, la maintenance et l'exploitation de matériel informatique ; – le minage d'unités de comptes virtuelles usuellement dénommées des « cryptomonnaies » – l'acquisition, la vente, la gestion et le placement de « crypto-monnaies » pour le seul compte de la Société ; – Président : M. Alexandre MONFORT demeurant Lieu-dit KERDREANTON NEVEZ 29710 PLOGASTEL ST GERMAIN – Directeur Général : M. Matthieu HAUCK demeurant 1, Rue de Port Manec'h 22240 PLURIEN – Transmission des actions : Conformément aux dispositions statutaires. La société sera immatriculée au RCS de QUIMPER

[Consulter cette annonce en ligne](#)